

un état démontrant les augmentations, par quartiers, qui ont été faites dans l'évaluation des immeubles pour l'année courante.

11.—M. l'échevin GALLERY, appuyé par M. l'échevin TURNER,

Propose: Qu'une Commission spéciale, composée de Son Honneur le maire, de MM. les échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Fraser et M. Martin, soit nommée dans le but de prendre les mesures nécessaires pour en arriver à un règlement des différends qui existent entre la Cie du Pacifique Canadien et ses employés, et qui ont été la cause de la grève de ces employés.

M. l'échevin GADBOIS, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, propose en

Amendement: Que les mots suivants soient ajoutés à ladite motion principale: "et que ladite Commission soit chargée de s'enquérir si la Compagnie du Pacifique Canadien remplit ses obligations envers la Ville, et notamment en ce qui concerne l'obligation d'employer 1,500 citoyens de Montréal aux usines Angus."

M. l'échevin CARTER, appuyé par M. l'échevin FRASER, propose en

Sous-amendement: Que le Conseil serait heureux de nommer une Commission chargée de voir à un règlement satisfaisant entre la Compagnie du Pacifique Canadien et ses employés en grève, si l'une des parties ou toutes deux en faisaient la demande par une requête écrite à cet effet.

Et un débat s'engageant, ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.A. Lapointe, Proulx, Clearihue, M. Martin, Robillard, Turner, Bumbray, Gallery, Leclaire, Giroux, O'Connell, Couture, Laviolette, Ward, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Major, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme—24.

Contre: Sadler, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Gadbois, Robinson, J.-B.-A. Martin, Duquette, David, Roy—10.

Ledit sous-amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

AVIS DE MOTIONS

12.—De M. l'échevin Sadler, à l'effet d'amender le règlement No 260 *re* Edifices.

13.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour amender le règlement No 382 *re* annexe de l'hôtel des postes.

14.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, *re* présentation de rapports.

15.—De M. l'échevin Mercier, pour agrandir le boulevard St-Laurent.

16.—De M. l'échevin Larivière, pour permettre à la Cie de Publication *La Patrie* de fournir de l'électricité.

17.—De M. l'échevin Lamoureux, à l'effet d'amender le règlement No 304 *re* inspection des viandes.

ACTES

18.—Vente par Dame Pierre Leclerc, Fils, à la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit acte soit approuvé et que Son Honneur le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

19.—Contrat pour la construction d'un bain, entre la Ville et M. L. Langevin.

Sur proposition de M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que ledit acte soit approuvé, et que Son Honneur le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

RAPPORTS

20.—De la Commission des Finances, à l'effet d'ordonner à la "Montreal Water & Power Co." de poser des conduites dans certaines rues.

21.—De la Commission des Finances, pour régler les réclamations de MM. T. McCarthy et A. Marcotte.

22.—De la Commission des Finances, à l'effet de voter un crédit de \$160,000 pour payer les frais d'expropriation de la rue St-Antoine.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

and submit to the Council, as soon as possible, a statement showing the increases, by wards, made in the valuation of real estate for the current year.

11.—Ald. GALLERY moved, seconded by Ald. TURNER,

"That a special Committee composed of His Worship the mayor, Ald. L. A. Lapointe, Larivière, Fraser and M. Martin, be appointed to take the necessary measures to settle the differences between the employees of the Canadian Pacific Railway Co. and the said Company, which have caused the strike of said employees.

Moved in amendment by Ald. GADBOIS, seconded by Ald. M. MARTIN,

"That the following words be added to said motion: "and that said Committee be instructed to ascertain if the Canadian Pacific Ry Co. fulfil their obligations towards the City more especially with regard to the employment of 1,500 hands from Montreal at the Angus Shops".

Moved in sub-amendment by Ald. CARTER, seconded by Ald. FRASER,

"That this Council would be pleased to appoint a Committee to make an effort to bring about a satisfactory settlement between the Canadian Pacific Railway Co. and their men on strike, if either or both parties, should make a formal written request to this effect".

And a debate arising, said sub-amendment being put, The Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Proulx, Clearihue, M. Martin, Robillard, Turner, Bumbray, Gallery, Leclaire, Giroux, O'Connell, Couture, Laviolette, Ward, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Major, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme—24.

Nays: Sadler, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Gadbois, Robinson, J. B. A. Martin, Duquette, David, Roy—10.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

MOTIONS.

12.—By Ald. Sadler, to amend by-law No. 260 *re* buildings.

13.—By Ald. L. A. Lapointe, to amend by-law No. 382 *re* post office annex.

14.—By Ald. L. A. Lapointe, *re* presentation of reports.

15.—By Ald. Mercier, to extend St. Lawrence boulevard.

16.—By Ald. Larivière, to allow *La Patrie* Publishing Co. to supply electricity.

17.—By Ald. Lamoureux, to amend by-law No. 304 *re* inspection of meat.

DEEDS.

18.—Sale by Dame Pierre Leclerc, jr., to the City.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said deed be approved of, and that His Worship the mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

19.—Agreement for the construction of a bath between the City and Mr. L. Langevin.

On motion of Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That said deed be approved of and that His Worship the mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

20.—From Finance Committee, to order the Montreal Water & Power Co. to lay water mains in certain streets.

21.—From Finance Committee, to settle the claims of T. McCarthy, and A. Marcotte.

22.—From Finance Committee, to amend by-law No. 382.

23.—From Finance Committee, to vote a sum of \$160,000 to defray cost of St. Antoine street expropriation.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.